

verné l'Eglise patriarcale de 1884 à 1907 pour se retirer alors dans un couvent de son ordre, vient d'être chassé comme appartenant à un ordre religieux supprimé. Depuis 1907 lui a succédé Mgr Mendez Bello, qui devait être créé cardinal au consistoire de novembre prochain. Dans ces conjonctures, le concordat avec le Portugal étant rompu, le patriarche de Lisbonne n'aurait plus droit au chapeau de cardinal. Il ne serait cependant pas improbable que le pape ne créât quand même le patriarche cardinal pour lui donner une plus grande autorité sur l'épiscopat, qui dans les circonstances critiques qu'il va traverser, aura besoin d'un chef prudent mais énergique.

— La situation du clergé portugais n'est pas brillante, la franc-maçonnerie l'a complètement affaibli et on ne sait comment il pourra résister aux prétentions du gouvernement, supporter la misère d'abord, la persécution ensuite. Humainement parlant il doit succomber dans cette lutte inégale ; mais il compte sur le secours de Dieu qui se mesure aux besoins de son Eglise, sait transformer en lions audacieux ceux qui n'étaient que de timides brebis. En nous rappelant ce que le Saint-Esprit a fait des apôtres au jour de la Pentecôte, nous devons nous rappeler que le bras de Dieu n'est point raccourci.

— Le siège patriarcal nous offre encore une autre particularité peu connue. Quand vers le commencement du XVIII^e siècle le pape Clément XI, à la requête de Jean V roi de Portugal, créa le patriarcat de Lisbonne, il le combla de toutes sortes d'honneurs, faisant de la cour patriarcale à l'extrémité de l'Europe comme une réduction de la Cour Romaine. A tous ces privilèges accordés par le pape qui voulait reconnaître de cette façon des services rendus par le Portugal à l'Eglise, mais dont ce royaume avait été le premier à bénéficier, les prélats de Lisbonne en ajoutèrent un autre : le patriarche au lieu de couvrir ses armes du chapeau cardinalice les somma d'une tiare à trois couronnes, mais sans les clés pontificales. Nous avons un autre exemple de cet insigne que nous fournit le diocèse de Bénévent. Ici, la tiare n'a qu'une seule couronne, mais il paraît que son origine serait due à une concession pontificale qui s'est perpétuée ensuite par la tradition car le document original n'existe plus.